



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

15^e séance du mardi 27 mars 2018

Présidence de M^{me} Marlène Voutat, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport-préavis N° 2017/03 de la Municipalité, du 2 février 2017 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver la réponse de la Municipalité aux postulats de M. Pierre-Yves Oppikofer « Pour un plan d'action communal en faveur de l'emploi et de soutien à l'insertion professionnelle » et de M^{me} Evelyne Knecht « LACI 'mesure sparadrap' 1 : premier emploi ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi vingt-sept mars deux mil dix-huit.

La présidente :



Le secrétaire :